

22 MARS 2018
NI OUBLI NI PARDON !

Le 20 mars à 14h

Rassemblement et conférence de presse à 15h devant le bâtiment 1 de la faculté de Droit et Sciences Politique.

Le 22 mars 2020 à 14h

Rassemblement devant le bâtiment 1 de la faculté de Droit et de Science Politique suivi d'une manifestation antifasciste.

Au printemps 2018 la France est secouée par des manifestations, des occupations, des assemblées générales, autant étudiantes que interprofessionnelles contre la réforme du lycée, Parcoursup, la loi ORE et la casse généralisée du service public. Au milieu de cette mobilisation la journée du 22 mars: une manifestation a lieu suivie d'une réunion d'information à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Montpellier qui s'est transformé en Assemblée Générale, l'occupation de l'amphithéâtre jusqu'au lendemain matin est votée. Alors que les étudiant.e.s s'apprêtent à passer la nuit dans l'amphi, un peu avant minuit, **un groupe cagoulé et armé de palettes clouées et d'un taser fait irruption**. Cette expulsion d'une extrême violence est le fait d'une dizaine d'individus des mouvances d'extrême droite (*Rassemblement National, Ligue du Midi*) ainsi que de **certain enseignant.e.s et personnels de la faculté de droit et de sciences politiques de Montpellier**.

Mais où en sommes nous aujourd'hui ? L'enquête de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche est close depuis février 2019, celle-ci a sanctionné Monsieur Jean-Luc Coronel de Boissezon, révoqué de l'enseignement supérieur public, il est aujourd'hui professeur d'histoire de la pensée économique à l'ISSEP (dont la directrice générale est Marion Maréchal Le Pen) ainsi Monsieur Philippe Pétel (ancien doyen de la faculté de droit et de sciences politiques) qui a été suspendu de ses fonctions pour 5 ans.

Sur le volet pénal, **une vague d'interpellations a eu lieu le mardi 11 septembre 2018** : huit personnes sont concernées dont M. Pétel et M. Coronel, ainsi que **des sympathisants de la Ligue du Midi**, une « organisation radicale » d'extrême droite. Puis le 5 décembre 2019, selon le réquisitoire du parquet, le Procureur de la République demande le renvoi de sept personnes devant le tribunal correctionnel pour ces violences. On y apprend plus en détails les liens entre ce "commando armé" et les militants et groupes d'extrême droite.

Depuis ces événements, nous pouvons constater sur Montpellier un regain d'activités des groupuscules d'extrême droite (*Ligue du Midi, Action Française ou encore Génération Identitaire...*) et notamment depuis septembre 2019 sur le campus même de l'Université Paul Valéry. Ces groupes mènent depuis plusieurs mois des actions de collages d'autocollants ou encore d'affiches, puis allant jusqu'à des intrusions et des dégradations sur un local syndical. Une étudiante syndiquée a même été agressée en pleine journée au sein de l'UPV, ainsi que des étudiant.e.s mobilisé.e.s le matin du 5 décembre. Montpellier n'est pas la seule ville concernée, des agressions ont aussi eu lieu à l'Université de Nanterre ou encore à celle de Lyon.

En France, en 2018, le nombre des violences commises par l'extrême droite est d'environ 400 contre 1300 en 2019.

L'extrême-droite tue !

N'oublions pas, ne pardonnons pas !

Justice pour la fac de Droit !